



## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE

### DESCRIPTION DU SERVICE

Le Conseil national des barreaux (CNB) a mis en place une Plateforme Internet permettant aux Participants de consulter les Evénements proposés par le CNB et par l'Association Convention Nationale des Avocats (CNA), de s'inscrire à un Evénement, de régler en ligne en une ou plusieurs fois les frais de participation auxdits Evénements et de créer un Compte Personnalisé en s'inscrivant sur la Plateforme.

ARTICLE N°1.	OBJET ET CHAMP D'APPLICATION.....	3
ARTICLE N°2.	DEFINITIONS .....	3
ARTICLE N°3.	MENTIONS LEGALES.....	4
ARTICLE N°4.	MODALITES D'ACCES AU SERVICE.....	4
ARTICLE N°5.	DESCRIPTION DU SERVICE.....	6
ARTICLE N°6.	CONDITIONS FINANCIERES .....	6
ARTICLE N°7.	RESPONSABILITES DU CNB ET DE L'ASSOCIATION CNA .....	6
ARTICLE N°8.	RESPONSABILITES DU PARTICIPANT .....	6
ARTICLE N°9.	PROPRIETE INTELLECTUELLE.....	7
ARTICLE N°10.	DONNEES PERSONNELLES .....	7
ARTICLE N°11.	DROIT A L'IMAGE EN CAS DE PARTICIPATION A UN EVENEMENT .....	9
ARTICLE N°12.	MODIFICATIONS .....	9
ARTICLE N°13.	DISPOSITIONS DIVERSES.....	9
ARTICLE N°14.	CONVENTION DE PREUVE.....	9
ARTICLE N°15.	LOI APPLICABLE – REGLEMENT DES LITIGES .....	9

## **Article n°1. Objet et champ d'application des Conditions Générales d'Utilisation**

Les présentes conditions générales d'utilisation, (ci-après les « CGU »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le CNB et l'Association CNA mettent à la disposition des Participants le Service Événementiel ainsi que les obligations réciproques de chaque partie dans le cadre de l'utilisation du Service Événementiel. Le Participant accepte, sans réserve, les présentes CGU dans leur intégralité avant toute utilisation du Service Événementiel. Le CNB, ou l'Association CNA, se réserve la faculté de modifier les présentes CGU dans les conditions indiquées à l'article 12 ci-après.

Toute condition dérogatoire ou contraire à l'une quelconque des stipulations des CGU posée par un Participant sera inopposable au CNB, ou à l'Association CNA, à défaut d'acceptation préalable, expresse et écrite de sa part.

La Plateforme d'inscription et le Service Événementiel sont accessibles et disponibles pour des Participants.

## **Article n°2. Définitions**

Les mots et expressions ci-après commençant par une lettre majuscule, au singulier ou au pluriel, sont employés dans les présentes avec la signification suivante :

**Association CNA : Association Convention nationale des avocats** : association loi 1901, dont le siège est situé 22 rue de Londres 75009 Paris, inscrit au répertoire national des associations sous le numéro W59500987. L'association CNA organise l'évènement Convention nationale des avocats.

**Avocat** : personne physique inscrite à l'un des barreaux français de la Métropole ou d'un département d'Outre-Mer qui a souscrit au(x) Service(s).

**CGU** : conditions générales d'utilisation applicables à tout Participant souscrivant à un Événement organisé par le CNB ou l'association CNA via la Plateforme.

**CGV** : désigne les présentes Conditions Générales de Vente applicables lors de la souscription au Service Événementiel.

**CNB : Conseil national des barreaux** : établissement d'utilité publique doté de la personnalité morale. Il est l'institution nationale qui représente l'ensemble des avocats exerçant en France.

**Compte Personnalisé** : espace sur la Plateforme réservé à chaque Participant, accessible après authentification par un identifiant et mot de passe, et permettant notamment d'accéder à ses inscriptions, factures et attestations.

**Évènement** : désigne tout événement organisé par le CNB ou l'Association CNA dans le cadre de la Plateforme, et notamment, la « Convention Nationale des Avocats », des conférences, des ateliers, etc.

**Participant** : désigne toute personne physique souscrivant à un Événement organisé par le CNB ou l'association CNA via la Plateforme.

**Plateforme** : site Internet sécurisé accessible via l'adresse URL : <https://evenements.cnb.avocat.fr> permettant de souscrire au Service Événementiel.

### **Prestataires :**

- la société MEDIACTIVE, SAS au capital social de 200 000 Euros, dont le siège social est situé 3 cité de Paradis, 75010 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 393 078 647, est en charge de de l'hébergement de la Plateforme ;
- la société MEDIACTIVE EVENTS, SARL au capital social de 20 000 Euros, dont le siège social est situé 3 cité de Paradis, 75010 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 452 740 798, est

en charge de la conception et de la maintenance de la plateforme d'inscription aux évènements organisés par le CNB et par l'Association CNA pour la Convention Nationale des Avocats.

**Service Événementiel** : désigne les services proposés sur la Plateforme par le CNB, ou l'Association CNA pour la Convention Nationale des Avocats, relatifs aux Événements, et notamment l'organisation et la tenue des Événements.

### Article n°3. Mentions légales

1) Le propriétaire et l'éditeur de la Plateforme est :

- Le Conseil national des barreaux (CNB)  
Siège social : 22, rue de Londres, 75009 Paris - Tel : 01 53 30 85 60  
Adresse électronique : web@cnb.avocat.fr  
SIRET : 391 576 964 - TVA : 391 576 964 00046  
Directeur de la publication : M. Pascal EYDOUX (Président)

2) Conception, hébergement et maintenance de la Plateforme :

La Plateforme a été conçue et est maintenue par :	La Plateforme est hébergée par :
Société MEDIACTIVE EVENTS Société à responsabilité limitée Capital social : 20.000,00 Euros RCS de Paris sous le numéro : 452 740 798 Siège social : 3 cité de Paradis, 75010 Paris SIRET : 452 740 798 00049	Société MEDIACTIVE Société par actions simplifiée Capital social : 200.000,00 Euros RCS de Paris sous le numéro : 393 078 647 Siège social : 3 cité de Paradis, 75010 Paris SIRET : 393 078 647 00038

### Article n°4. Modalités d'accès au Service

#### 4.1 Prérequis matériels et techniques d'ordre général

L'accès au Service Événementiel ne peut être proposé que si le Participant bénéficie d'une configuration informatique compatible, en respectant les prérequis suivants :

- Il dispose d'une connexion à Internet haut débit contractée auprès d'un fournisseur d'accès notoirement connu sur le marché et est équipé au minimum d'un modem ADSL muni d'une entrée Ethernet.
- Il dispose, plus généralement, d'équipements et de moyens matériels lui permettant de bénéficier du Service Événementiel.

#### 4.2 Conditions d'accès à la Plateforme

L'accès à la Plateforme est ouvert à toute personne se connectant à l'adresse <https://evenements.cnb.avocat.fr>. L'utilisation de la Plateforme permet, en particulier, de s'inscrire et de participer aux Événements selon les modalités prévues pour chaque Événement, et ce dans le respect des termes des présentes CGU et des CGV applicables.

### **4.3 Conditions d'accès au Service**

Pour pouvoir bénéficier du Service Événementiel, le Participant doit accepter les présentes CGU qui lui sont présentées lors de sa première connexion au Service. Le Participant fournit, sous sa responsabilité, les informations techniques demandées qui sont nécessaires pour procéder au paramétrage des équipements d'accès au Service Événementiel.

Le CNB, ou l'Association CNA, décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du Service Événementiel résultant d'informations erronées fournies par le Participant. Au cas où le Participant ne serait pas éligible, pour des raisons techniques, à l'accès au Service, le CNB, ou l'Association CNA, en informera le Participant concerné.

L'accès aux Services en ligne de la Plateforme nécessite la création d'un Compte Personnalisé via le formulaire d'inscription disponible sur la Plateforme.

A toutes fins utiles, il est précisé que la demande d'informations sur la Plateforme ne nécessite pas la création d'un Compte Personnalisé et, par conséquent, aucune identification préalable.

Le formulaire d'inscription sur la Plateforme comporte les informations suivantes à compléter :

- Civilité, Nom, prénom, fonction,
- Nom du Cabinet ou entreprise,
- Adresse postale, ville, code postal, pays,
- N° TVA intracommunautaire,
- Barreau d'appartenance,
- Adresses e-mail
- Mot de passe
- Numéros de téléphone fixe / mobile
- Adresse IP,
- Données de paiement / coordonnées bancaires,
- Date de prestation de serment,
- N° CNBF et n° de SIRET.
- Nom, prénom des accompagnants.

Le Participant, une fois le formulaire d'inscription envoyé, recevra un e-mail de confirmation à l'adresse e-mail qu'il aura renseignée afin de lui confirmer que son inscription a bien été prise en compte.

Le Participant s'identifie de manière sécurisée par son adresse e-mail et son mot de passe, personnels et confidentiel. A cet égard, Le Participant s'engage à ne pas communiquer, divulguer ou céder son mot de passe à toute autre personne. Le Participant est seul responsable de la conservation du caractère confidentiel des identifiants qu'il aura choisis lors de son inscription.

Le Participant doit avertir le CNB, ou l'Association CNA, dans les plus brefs délais de toute utilisation non autorisée de son adresse e-mail ou de son mot de passe et de toute atteinte à la sécurité des personnes et des informations.

L'adresse e-mail renseignée dans le formulaire de création du Compte Personnalisé par le Participant doit être joignable en permanence. Le CNB, ou l'Association CNA, ne répondra pas aux demandes des Participants, effectuées par e-mail si celles-ci ne sont pas envoyées par le biais de l'adresse e-mail enregistrée dans le compte du Participant.

### **4.4 Niveaux de disponibilité**

La Plateforme est accessible 24H/24 et 7 jours/7, sauf cas de force majeure ou de survenance d'un évènement hors de contrôle du CNB, de l'Association CNA, ou de ses Prestataires, et sous réserve des pannes et des interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de la Plateforme, notamment difficultés techniques ou informatiques.

Le CNB, ou l'Association CNA, pourra interrompre l'accès à sa Plateforme, pour des raisons de maintenance, sans que les Participants aient été préalablement avertis.

#### **Article n°5. Description du Service Événementiel**

Le Service Événementiel est disponible via la Plateforme qui est accessible par les Participants dans les conditions indiquées à l'article 4 ci-dessus.

Il permet aux Participants de consulter les Événements proposés par le CNB, ou l'Association CNA, de s'inscrire à un Événement, de régler en ligne en une ou plusieurs fois les frais de participation auxdits Événements et de créer un Compte Personnalisé en s'inscrivant sur la Plateforme.

L'inscription à certains Événements peut être payante selon les termes et les modalités figurant aux CGV.

#### **Article n°6. Conditions financières**

Le Service Événementiel est mis à disposition des Participants gratuitement.

Néanmoins, l'inscription à certains Événements peut être payante selon les termes et les modalités figurant aux CGV.

#### **Article n°7. Responsabilités du CNB et de l'Association CNA**

Le CNB, ou l'Association CNA, n'assume aucun engagement ni responsabilité, de quelque forme que ce soit, en ce qui concerne :

- Les conséquences en cas de défaillance des équipements et/ou réseaux informatique d'un Participant (ordinateur, téléphone, etc.) ;
- les conséquences en cas d'interruption ou de défaillance du réseau Internet et/ou des services d'accès à Internet qui ne relèveraient pas de la responsabilité du Prestataire ;
- les conséquences du non-respect des consignes d'utilisation données par le CNB, ou l'Association CNA, et, de façon générale, de toute utilisation du Service Événementiel par un Participant non conforme aux présentes CGU.

#### **Article n°8. Responsabilités du Participant**

Le Participant s'engage à tenir à jour les informations le concernant et à informer le CNB ou l'Association CNA, de toute erreur et/ou inexactitude relative à l'une quelconque de ses informations personnelles.

Le Participant est informé que tout changement relatif à son identification, et le temps de traitement administratif subséquent, peuvent potentiellement entraîner une interruption momentanée du Service Événementiel que le CNB, ou l'Association CNA, et le Prestataire feront leurs meilleurs efforts de limiter.

Le Participant fait son affaire personnelle et demeure exclusivement responsable du respect des conditions exigées à l'art. 4 ci-dessus relatifs aux conditions nécessaires pour bénéficier du Service Événementiel.

En outre, Le Participant s'engage, dans le cadre du Service Événementiel, à respecter les règles suivantes :

- Ne procéder à aucune action qui constitue une violation des droits du CNB, ou l'Association CNA, ou de tiers, en particulier de leurs droits de propriété intellectuelle ;
- Ne pas utiliser le Service Événementiel et / ou se comporter aux Événements de façon contraire aux règles déontologiques de la profession d'Avocat, notamment par la violation du secret professionnel auquel il est tenu ou aux principes de dignité, loyauté, discrétion et délicatesse ;
- Utiliser le Service et participer aux Événements dans le strict respect de la loi, des règles professionnelles françaises et des réglementations en vigueur.

Le Participant est informé que le CNB, ou l'Association CNA, peut supprimer temporairement ou définitivement son accès au Service Événementiel et l'exclure des Événements dès lors qu'il ne respecterait pas les présents engagements et, de façon plus générale, l'ensemble des obligations auxquelles il est tenu conformément aux présentes CGU.

#### **Article n°9. Propriété Intellectuelle**

Le CNB, ou l'Association CNA, et le Prestataire sont et restent respectivement propriétaires de l'ensemble des droits, notamment de propriété intellectuelle, attachés à tous les éléments matériels, documentaires et logiciels (manuel d'installation, logiciels associés, progiciels, configurations, paramétrages etc.) qu'ils mettent à disposition du Participant dans le cadre du Service Événementiel (ci-après les « Eléments »).

Les présentes CGU ne confèrent au Participant aucun droit de propriété sur ces éléments. Leur mise à disposition temporaire dans le cadre du Service Événementiel ne saurait s'analyser comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle au bénéfice du Participant, au sens des dispositions relatives à la propriété intellectuelle en vigueur.

Le CNB, ou l'Association CNA, ou son Prestataire concèdent seulement au Participant, à titre non exclusif, personnel et non-transférable un droit d'utilisation temporaire sur les Eléments, limité aux seuls besoins d'accès et d'utilisation du Service Événementiel, qui lui est automatiquement retiré en cas de cessation d'utilisation du Service Événementiel pour quelque raison que ce soit. En tout état de cause, le CNB, ou l'Association CNA, ne pourra être tenu responsable de l'utilisation par le Participant de tout ou partie des Eléments, le Participant étant et restant à tout moment le seul responsable des conséquences juridiques et financières attachées à l'utilisation qu'il fait de tout ou partie des Eléments. Le Participant s'engage à ne faire aucun usage des Eléments, qui serait susceptible de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle du CNB, de l'Association CNA, et/ou du Prestataire.

#### **Article n°10. Données Personnelles**

##### **10.1 . Dispositions générales**

Le CNB et l'Association CNA, en leur qualité de responsable de traitement, chacun pour les événements qui les concernent, sont amenés à collecter et traiter les données personnelles des Participants pour les besoins de la fourniture du Service Événementiel et en particulier pour :

- la gestion technique des inscriptions aux Événements ;
- la gestion technique des Comptes Personnalisés des Participants ;
- la prospection et les opérations de communication à destination des Participants.

Ces données seront susceptibles d'être communiquées à des tiers hébergeant et/ou assurant le support de la Plateforme ou la fourniture de la solution de paiement sécurisé et, de manière générale, à tous Prestataires intervenant sur la Plateforme afin de permettre au CNB et à l'Association CNA, de rendre le Service Événementiel.

En particulier, le CNB et l'association CNA, chacun pour les événements qui les concernent, peuvent collecter ou donner instructions aux Prestataires intervenants sur la Plateforme de collecter les données suivantes sur les Participants :

- Civilité, Nom, prénom, fonction,
- Nom du Cabinet ou entreprise,
- Adresse postale, ville, code postal, pays,
- N° TVA intracommunautaire,
- Barreau d'appartenance,
- Adresses e-mail
- Mot de passe
- Numéros de téléphone fixe / mobile

- Adresse IP,
- Données de paiement / coordonnées bancaires,
- Date de prestation de serment,
- N° CNBF et n° de SIRET.
- Nom, prénom des accompagnants.

La collecte de ces données est nécessaire pour la fourniture des Services aux Participants. A défaut, le Participant pourrait ne pas pouvoir bénéficier des Services.

En dehors des cas susvisés, le CNB, ou l'Association CNA, transmettra les données personnelles concernant les Participants sur réquisition judiciaire uniquement et dans le strict respect de la réglementation applicable et notamment relative au secret professionnel.

Ces données sont conservées le temps de la relation contractuelle augmenté de la durée des prescriptions légales.

### **10.2. Droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition**

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les Participants disposent, à tout moment, d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données qui les concernent. Ils disposent également du droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de leurs données post-mortem.

Les Participants peuvent exercer ce droit par l'envoi :

- Soit d'un courriel à l'adresse suivante : [donneespersonnelles@cnb.avocat.fr](mailto:donneespersonnelles@cnb.avocat.fr) ;
- Soit d'un courrier par voie postale à l'adresse suivante : CNB, 22 rue de Londres, 75009 Paris.

Les demandes ainsi formulées doivent être accompagnées d'une copie d'une pièce d'identité pour pouvoir être prises en compte par le CNB.

En outre, conformément aux dispositions de la loi précitée, les Participants ont le droit de :

- s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que certaines données à caractère personnel les concernant fassent l'objet d'un traitement ;
- interroger le responsable du traitement, en l'occurrence le CNB, ou l'Association CNA, en vue d'obtenir (i) la confirmation que des données à caractère personnel le concernant font ou ne font pas l'objet d'un fichier, (ii) des informations relatives aux finalités du fichier, aux catégories de données personnelles collectées et aux destinataires auxquels les données sont communiquées, (iii) la communication, sous une forme accessible, des données à caractère personnel les concernant ainsi que toute information disponible quant à l'origine de celle-ci ;
- exiger, au titre du droit de rectification, du gestionnaire du fichier que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mis à jour ou effacées les données à caractère personnel les concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

A la clôture d'un Compte Personnalisé et à toutes fins de preuve, des données concernant le Participant peuvent être conservées et archivées confidentiellement par le CNB ou l'Association CNA, selon les lois en vigueur.

### **10.3. Utilisation de cookies**

Afin d'améliorer la qualité de son service et de mieux répondre aux attentes des Participants, le CNB, ou l'Association CNA, pourra être amené à collecter des données nominatives sur les Participants, notamment par l'utilisation de marqueurs (« cookies »).



Les cookies sont des petits fichiers d'informations qui enregistrent des données relatives à la navigation des Participants (pages consultées, date et heure de consultation...) aux fins de faciliter l'accès à la Plateforme notamment, rendre la navigation plus aisée et auxquelles le CNB, ou l'Association CNA, peut avoir accès.

Pour en savoir plus, il convient de prendre connaissance de la « politique des cookies » en cliquant sur ce lien : [http://prod.cnb.mediactive-events.com/form/politique\\_cookies](http://prod.cnb.mediactive-events.com/form/politique_cookies). Celle-ci reste à tout moment consultable sur la Plateforme.

#### **Article n°11. Droit à l'image en cas de participation à un Événement**

En s'inscrivant et en participant à un Événement, le Participant autorise à titre gratuit et sans contrepartie de quelque nature que ce soit, que toute captation d'images et de sons réalisée dans le cadre de l'Événement, par enregistrement vidéo et/ou audio, et/ou photographie sur laquelle il figure, puisse être utilisée, reproduite, modifiée et diffusée sur tout support connu ou inconnu à ce jour et notamment sur les réseaux sociaux ou les sites internet dont le CNB ou l'Association CNA est l'éditeur, par le CNB, l'Association CNA ou ses partenaires, pour la durée d'exploitation des enregistrements vidéo et/ou audio, et/ou photographies.

#### **Article n°12. Modifications**

Le CNB, ou l'Association CNA, peut être amené à tout moment à procéder à des modifications du Service Événementiel et des présentes CGU. Le Participant sera informé de toute modification, par tout moyen à la convenance du CNB, ou de l'Association CNA. Les dernières CGU en vigueur seront consultables par tout Participant de la Plateforme via un lien téléchargeable depuis la Plateforme. Pour éviter toute ambiguïté, le transfert des CGU au profit d'un tiers du choix du CNB, ou de l'Association CNA, ne constitue pas une modification au sens du présent article.

#### **Article n°13. Dispositions diverses**

La renonciation à se prévaloir de tout manquement aux présentes CGU ne vaut pas renonciation à se prévaloir de tout autre manquement ultérieur identique ou différent. Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU était déclarée nulle ou caduque par application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elle serait réputée non écrite et les autres stipulations garderont leur force et leur portée.

#### **Article n°14. Convention de preuve**

En sus des dispositions légales reconnaissant la valeur probante de l'écrit électronique, les Participants reconnaissent la validité et la force probante des courriers électroniques, des SMS, et des notifications effectuées par le CNB, ou l'Association CNA, via la Plateforme des documents numérisés échangés entre eux dans le cadre du Service Événementiel, ainsi que de tous enregistrements électroniques conservés par le CNB, ou l'Association CNA, ou son Prestataire dans le cadre du Service.

#### **Article n°15. Loi applicable – Règlement des litiges**

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

**POUR LE REGLEMENT DE TOUT DIFFEREND ENTRE LES PARTIES RELATIF AUX PRESENTES CGU, IL EST FAIT EXPRESSEMENT ATTRIBUTION AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE COMPETENT MEME EN CAS DE DEMANDE INCIDENTE OU EN GARANTIE ET NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS.**